

# Résultats et Plans d'actions GH

→ **Politique et organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles** 92 % **A**

- Poursuivre la stratégie de développement des EPP

→ **Programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins** 83 % **B**

- Accompagner les référents qualité risques médicaux et non médicaux par pôle
- Décliner les plans d'actions par service ou par pôle
- Intégrer des objectifs qualité dans les avenants des contrats de pôle

**O.S.I.RIS**  
Organisation du Système d'Information des RISques

→ **Gestion des événements indésirables** 81 % **B**

- Sensibiliser et former les professionnels au signalement des événements indésirables et des situations dangereuses
- Améliorer le suivi de la gestion des événements indésirables
- Identifier et former aux méthodes d'analyse les référents qualité/risques des pôles

→ **Maîtrise du risque infectieux** 100 % **A**



→ **Bon usage des antibiotiques** 81 % **B**


- Rédiger pour le GH un guide pratique pour la prescription des anti-infectieux
- Rédiger une plaquette annuelle de recommandations du comité du médicament anti-infectieux et de lutte contre les infections nosocomiales
- Prévenir la transmission des bactéries hautement résistantes
- Développer la publication de la lettre du CLIN GH
- Poursuivre la mise à jour des procédures

→ **Système de gestion des plaintes et des réclamations** 87 % **B**

- Élaborer une procédure GH du circuit des plaintes et des réclamations
- Développer une analyse collective (CRUQPC, pôles et services)
- Utiliser les réclamations pour produire des mesures d'amélioration dans les contrats de pôles

	MCO <sup>1</sup>	SM <sup>2</sup>	SSR <sup>3</sup>	SLD <sup>4</sup>
<b>La prise en charge de la douleur</b>	80 % <b>B</b>	82 % <b>B</b>	94 % <b>A</b>	94 % <b>A</b>

- Améliorer l'évaluation et la traçabilité de la douleur à l'aide d'outils validés
- Homogénéiser l'offre de formation "douleur" sur les secteurs adultes
- Uniformiser et mettre à jour les procédures et protocoles sur le GH
- Former les référents "douleur"
- Promouvoir la prévention de la douleur induite par les soins




	MCO <sup>1</sup>	SM <sup>2</sup>	SSR <sup>3</sup>	SLD <sup>4</sup>
<b>La prise en charge des patients en fin de vie</b>	90 % <b>A</b>	82 % <b>B</b>	72 % <b>C</b>	72 % <b>C</b>

- Améliorer l'application de la loi Leonetti du 22 avril 2005 relative aux droits des patients en fin de vie: personne de confiance, directives anticipées, limitation ou arrêt des thérapeutiques actives (LATA)
- Élaborer un plan de formation commun à l'échelon du GH (soins palliatifs et douleur)
- Identifier et former des référents soins palliatifs.

	MCO <sup>1</sup>	SM <sup>2</sup>	SSR <sup>3</sup>	SLD <sup>4</sup>
<b>Gestion du dossier patient</b>	85 % <b>B</b>	81 % <b>B</b>	85 % <b>B</b>	85 % <b>B</b>

- Améliorer la tenue du dossier patient
- Accompagner le déploiement du dossier patient informatisé
- Améliorer la traçabilité de l'information donnée au patient pendant son séjour
- Formaliser les programmes personnalisés de soins en oncologie (PPS)



	MCO <sup>1</sup>	SM <sup>2</sup>	SSR <sup>3</sup>	SLD <sup>4</sup>
<b>Accès du patient à son dossier</b>	77 % <b>C</b>	77 % <b>C</b>	77 % <b>C</b>	77 % <b>C</b>

- Élaborer une procédure GH de communication du dossier patient
- Informer et former les professionnels du circuit du dossier patient
- Améliorer l'exhaustivité du tableau de bord de suivi des demandes de communication de dossier patient

<sup>1</sup> MCO : médecine, chirurgie ou obstétrique - <sup>2</sup> SM : Santé mentale / psychiatrie - <sup>3</sup> SSR : soins de suite et réadaptation - <sup>4</sup> SLD : soins longue durée

## Résultats et plans d'actions GH



### → L'identification du patient

MCO <sup>1</sup>	SM <sup>2</sup>	SSR <sup>3</sup>	SLD <sup>4</sup>
80 %	85 %	80 %	80 %
<b>B</b>	<b>B</b>	<b>B</b>	<b>B</b>

- Mettre en place un plan de formation annuel obligatoire
- Rendre systématique le port du bracelet d'identité auprès des patients hospitalisés plus de 24h et en HDJ, après accord du patient
- Mettre en place un tableau de bord GH pour le suivi des doublons
- Mettre en place des réunions trimestrielles de Comité de Retour d'Expérience (CREX) GH
- Sécuriser la prise en charge du patient en incluant après accord, sa photographie dans son "dossier patient"

### → Management de la prise en charge médicamenteuse

MCO <sup>1</sup>	SM <sup>2</sup>	SSR <sup>3</sup>	SLD <sup>4</sup>
84 %	90 %	81 %	90 %
<b>B</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>A</b>

### → Prise en charge médicamenteuse du patient

MCO <sup>1</sup>	SM <sup>2</sup>	SSR <sup>3</sup>	SLD <sup>4</sup>
73 %	85 %	73 %	90 %
<b>C</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>A</b>

- Rédiger des procédures et des protocoles pour améliorer la qualité de la prescription et la rendre conforme
- Améliorer la préparation des doses à administrer au niveau des PUI
- Formaliser les modalités de transport et de réception des médicaments dans les services cliniques
- Sensibiliser le personnel infirmier et les étudiants en soins infirmiers aux calculs de doses
- Informatiser la prescription médicamenteuse et déployer l'enregistrement informatique de l'administration
- Organiser les lieux de stockage des médicaments dans les services cliniques et définir la dotation qualitative et quantitative des unités de soins
- Réaliser des Retours d'Expérience à la suite d'erreurs médicamenteuses
- Réaliser des audits de la prise en charge médicamenteuse du patient

### → Les urgences : prise en charge des soins non programmés 90 % **A**

- Réaliser une analyse des délais de prise en charge : disponibilité des lits d'aval, attente avant IAO, attente entre l'appel du médecin urgentiste et l'arrivée du médecin spécialisé
- Homogénéiser la formation des Infirmière d'Accueil et d'Orientation (IAO) sur le site de Tenon et de Saint-Antoine

### → Bloc opératoire 80 % **B**



- Réaliser une cartographie des risques
- Réaliser une EPP sur le suivi de la mise en place de la check-list "Sécurité du patient au bloc opératoire" sur chaque site
- Réaliser une EPP sur la traçabilité des dispositifs médicaux stériles
- Formaliser le parcours d'intégration des nouveaux professionnels
- Mettre à jour les procédures en fonction des nouvelles organisations
- Améliorer le circuit parents à Trousseau

### → L'activité d'endoscopie 80 % **B**

- Réaliser une cartographie des risques
- Réaliser une EPP sur la présence et le remplissage de la check-list
- Rédiger un manuel qualité pour l'activité d'endoscopie

### → L'activité de médecine nucléaire 80 % **B**

- Réaliser une cartographie des risques
- Formaliser les processus de prise en charge des patients
- Rédiger un manuel qualité
- Réaliser une enquête de satisfaction auprès des malades et leurs proches

### → L'activité de radiothérapie 85 % **B**

- Mettre en place un tableau de suivi des formations à la radioprotection de l'ensemble du personnel
- Optimiser le système de management de la qualité mis en place au sein du service
- Formaliser le parcours d'intégration du nouvel arrivant pour toutes les catégories professionnelles

### → La santé mentale 88 % **B**

- Respect des libertés individuelles et gestion des mesures de restriction de liberté 88 % **B**

- Prise en charge somatique des patients 91 % **A**

- Continuité et coordination de la prise en charge des patients 97 % **A**

- Réaliser une EPP sur la "Sortie non autorisée d'un patient"
- Réaliser une EPP sur la "Prise en charge en addictologie : intégration de la dimension somatique"
- Réaliser une EPP sur les risques liés à la contention des patients en psychiatrie
- Former les professionnels à la loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge
- Formaliser un programme d'éducation thérapeutique : "Prise en charge des familles des patients psychotiques"
- Formaliser des procédures de sortie spécifiques à chaque mode de sortie (sortie contre-avis médical, sortie par fugue, sortie par hospitalisation à la demande d'un tiers)

<sup>1</sup> MCO : médecine, chirurgie ou obstétrique

<sup>2</sup> SM : Santé mentale / psychiatrie

<sup>3</sup> SSR : soins de suite et réadaptation

<sup>4</sup> SLD : soins longue durée